

4 AMBITIONS POUR INSCRIRE LA LONGÉVITÉ AU CŒUR DE L'ACTION PUBLIQUE MÉTROPOLITAINE

Permettre d'anticiper son vieillissement & choisir sa longévité

La transition démographique implique de faire évoluer les pratiques en matière de Longévité pour passer d'une société qui soigne (« cure ») à **une société qui prend soin** (« care »). Il convient d'accompagner **l'anticipation des projets de vie** et de doter les habitants d'un ensemble de ressources susceptibles de les mettre **en capacité d'agir** sur leur existence et leur environnement.

Sensibiliser les habitants aux enjeux de la Longévité et **faciliter l'accès à l'information** sur les offres existantes sont des engagements clés pour vivre pleinement cette nouvelle tranche de vie.

La Métropole s'engage enfin à **lutter contre les inégalités en matière de Longévité**. En veillant à « aller vers » ceux qui restent en marge des dispositifs qui leur sont dédiés, en rendant visibles les invisibles et en luttant contre les inégalités de genre.

Faciliter le vivre « chez soi »

Chacun doit pouvoir vivre dans **un habitat qui incarne son projet de vie** et se sentir « chez soi » quel que soit son lieu de vie.

Celles et ceux qui souhaitent **vivre dans leur domicile** doivent pouvoir réaliser ce projet dans les meilleures conditions possibles, quels que soient leurs revenus ou lieux d'habitation. Chacun doit pouvoir trouver une solution pour faciliter le vivre « chez soi » : une offre de services à domicile diversifiée et flexible ; des solutions accessibles d'adaptation des logements aux besoins de la perte d'autonomie ; des innovations technologiques qui sécurisent et facilitent la vie quotidienne.

La Métropole souhaite accompagner les projets permettant à :

- Celles et ceux qui souhaitent vivre dans **un habitat intermédiaire, partagé, inséré dans la vie locale** (modèles des habitats dits « inclusifs ») de trouver une offre qui corresponde à leurs attentes, à proximité de leur bassin de vie d'origine,
- Celles et ceux qui s'orientent vers **un établissement médicalisé** de trouver des structures intégrées dans la ville, ouvertes vers l'extérieur, sur la « ville ».

Rester « chez soi » ne peut se limiter à la seule dimension du logement. L'environnement urbain est la continuité du domicile qui doit être pensé comme un « chez soi » augmenté.

Construire et vivre la ville de la proximité & de la longévité solidaire entre les générations

La **solidarité entre les générations est un pacte nécessaire** pour répondre à l'évolution démographique. Elle est une condition pour que chacun.e y trouve une place à l'image de son projet de vie. Ce défi sociétal est l'une des 4 ambitions majeures prise par la Métropole pour vivre autrement la longévité.

La crise sanitaire a montré que la solidarité entre les générations est force de propositions et porteuse de solutions qui contribuent à améliorer le quotidien des seniors, des jeunes, des étudiants. Chaque citoyen, chaque commune, a son rôle à jouer pour faire de la ville un cadre bienveillant qui prend soin de ses aînés, sécurisant, adapté, où il fait bon vieillir et où chacun peut se déplacer, trouver des réponses à ses besoins en proximité.

Les aînés peuvent également tenir un rôle central dans **la transmission entre les générations**, car leur mémoire, leurs compétences, leurs savoirs, sont de précieux atouts pour favoriser la transmission entre les générations et relever le défi du changement de regard sur la vieillesse.

Développer l'écosystème des acteurs de la longévité

La longévité est au cœur des politiques publiques portées par la Métropole : habitats, urbanisme, mobilités, emploi, Économie Sociale et Solidaire, égalité, santé, transition écologique, numérique, etc. La nécessité de **fluidifier la coordination des acteurs** est largement plébiscitée. De plus en plus de communes de la Métropole nantaise s'engagent en tant que « **Villes Amies des Aînés** » et rassemblent les acteurs de la longévité autour d'un plan d'actions partagé et transversal.

Les réseaux d'acteurs se renforcent pour **dépasser la logique de silo** et favoriser l'interconnaissance des acteurs et la complémentarité des actions. Ils s'organisent pour **proposer des réponses sur-mesure** adaptées aux besoins de chacun.e tout au long de son parcours ; pour mieux **couvrir le territoire** y compris dans les zones rurales ou péri-urbaines.

Dans cet environnement composite, **prendre appui sur l'existant** est une condition sine qua non pour développer l'écosystème des acteurs de la longévité.



© Animation et conception graphique : SCOPIC - mai 2023



**LONGÉVITÉ,
OUVRONS
LES POSSIBLES**

**FEUILLE DE ROUTE
2021-2026**

ÉDITO



Dans les 20 prochaines années, 30% des Français auront plus de 60 ans. Afin d'accompagner cette transition démographique la métropole nantaise a organisé dès 2019 un Grand Débat « Longévité : ouvrons les possibles » qui a réuni pendant plusieurs mois citoyens, associations, professionnels et institutions qui ont produit de nombreuses contributions et propositions.

Ces travaux collectifs ont renforcé notre conviction : penser la longévité nécessite de sortir des tabous liés à l'avancée en âge et de fonder un nouveau pacte social entre les générations, pour une société toujours plus inclusive et solidaire.

Pour cela, Nantes métropole, avec les 24 communes et les acteurs, a adopté en 2021 une feuille de route longévité. Nous avons choisi de déployer un plan d'actions transversal permettant d'intégrer le sujet du vieillissement dans tous les domaines de compétences : logement, mobilité, environnement, santé, espace public ou encore vie sociale.

Aujourd'hui, nous mettons en œuvre cette feuille de route et vous découvrirez ici, des actions et projets visant à mieux accompagner, prendre en compte les nouvelles aspirations et besoins des aînés dans leur diversité. Les proches aidants, les bénévoles et les professionnels doivent eux aussi pouvoir être accompagnés et soutenus le mieux possible.

Parce que demain n'attend pas, nous créons dès maintenant les conditions pour permettre à chacune et chacun de bien vieillir dans la métropole nantaise.

Johanna ROLLAND,
Présidente de Nantes Métropole

Élisabeth LEFRANC,
Conseillère métropolitaine déléguée à la Longévité

AUJOURD'HUI :

145 000
PERSONNES ÂGÉES
de 60 ans et plus
(21% de la population
métropolitaine)

EN 2030 :

163 600
PERSONNES ÂGÉES
de 60 ans et plus

+ 2 000
SENIORS
supplémentaires
sur le territoire
chaque année



ACTION PHASE 1

Renforcer le rôle des CLIC (Centres Locaux d'Information et de Coordination) dans le repérage et l'accompagnement des publics fragiles. Les CLIC sont des guichets uniques de proximité dont le rôle est de conseiller, informer et orienter les seniors de plus de 60 ans, leurs proches et les professionnels qui les accompagnent. La Métropole souhaite renforcer le rôle des CLIC dans le repérage et l'accompagnement des publics fragiles.

ACTION PHASE 2

Soutenir l'Équipe Mobile Gériatrique Territoriale portée par le CHU de Nantes, en partenariat avec le CCAS de la Ville de Nantes & Nantes Métropole. L'Équipe Mobile Gériatrique Territoriale est une équipe pluridisciplinaire (médecin gériatre, infirmier en pratique avancée, travailleur social et ergothérapeute) qui intervient « hors les murs » pour la prise en charge des personnes âgées de plus de 75 ans. Trois volets pour ce dispositif créé en avril 2021 : la prévention et l'évaluation gériatrique en amont, en coordination avec la médecine de ville ; l'organisation du suivi des personnes en sortie d'hospitalisation et la mise à disposition d'une expertise gériatrique téléphonique pour les médecins libéraux.

ACTION PHASE 3

Faciliter l'intervention d'ergothérapeutes aux domiciles des seniors. Trois ergothérapeutes de Nantes Métropole interviennent gratuitement au domicile des seniors pour faciliter leur maintien à domicile. L'objectif : proposer des aides techniques et accompagner à leur prise en main pour une plus grande autonomie dans les gestes de la vie quotidienne, à partir d'un diagnostic des habitudes, des besoins et du lieu de vie (logement et environnement urbain).

ACTION PHASE 4

Développer l'offre du Centre de Ressources et d'Expertise en Aides Techniques. Ouvert fin 2019, cet équipement public est un lieu de conseils et de ressources en aides techniques à destination des personnes âgées de +60 ans et leurs proches, comme des professionnels de la gérontologie. Plus de 250 aides techniques à découvrir dans un logement reconstitué pour faciliter les gestes du quotidien (déplacements, repas, toilette, habillage...) et favoriser l'autonomie ! Des ateliers de prévention sont aussi proposés (nutrition, équilibre...).



ACTION PHASE 11

Encourager une dynamique territoriale de la longévité. Nantes Métropole, adhérente au Réseau Francophone Villes Amies Aînés, poursuit la dynamique du territoire à la prise en compte des enjeux de longévité dans tous les domaines de l'action publique (habitat, santé, accessibilité universelle, déplacements, espace public, emploi, innovation, transition énergétique, numérique, politique de la ville, culture, sport...) en s'appuyant sur les 24 communes et les acteurs du territoire.

ACTION PHASE 12

Créer une Instance de Gouvernance Ouverte Longévité pour assurer le suivi des engagements métropolitains. Les membres de cette instance métropolitaine mise en place en avril 2022, sont des représentants de 24 structures du territoire (acteurs économiques, associatifs, académiques, institutionnels). Ils ont vocation à observer l'état d'avancement des actions engagées par Nantes Métropole et à proposer des évolutions pour la feuille de route longévité métropolitaine.

7 engagements AMBITION 1

PERMETTRE D'ANTICIPER SON VIEILLISSEMENT ET CHOISIR SA LONGÉVITÉ



DÉVELOPPER L'ÉCOSYSTÈME DES ACTEURS DE LA LONGÉVITÉ

2 engagements AMBITION 4

AMBITION 2 5 engagements

FACILITER LE VIVRE «CHEZ SOI»

ACTION PHASE 5

Renforcer le rôle de la Maison des Aidants. Créée par le CCAS de Nantes, la Maison des Aidants a pour mission de soutenir les proches aidants des seniors de plus de 60 ans. C'est un lieu d'informations, de répit et de soutien psychologique. Depuis 2020, elle déploie son offre de services dans les communes du territoire : formations, sensibilisation, échanges entre pairs, soutien psychologique à domicile, etc.

ACTION PHASE 6

Renforcer le rôle de la Maison de l'Habitant. La Maison de l'Habitant est un pôle ressources d'information et de conseil aux habitants de la Métropole sur l'habitat et l'énergie. La Maison de l'Habitant propose aussi des rencontres mensuelles, avec les acteurs du territoire, dédiées aux seniors et leurs proches : habitat participatif et vieillissement, adaptation du logement, colocation seniors et intergénérationnelle.

ACTION PHASE 7

Soutenir et favoriser le développement d'habitats seniors. À travers son Programme Local de l'Habitat, Nantes Métropole soutient et favorise le développement d'habitats dédiés aux personnes de plus de 60 ans : création de logements inclusifs et de résidences autonomes (en partenariat avec le Département de Loire-Atlantique) ; adaptation au vieillissement du parc locatif social et du parc privé, etc.



ACTION PHASE 8

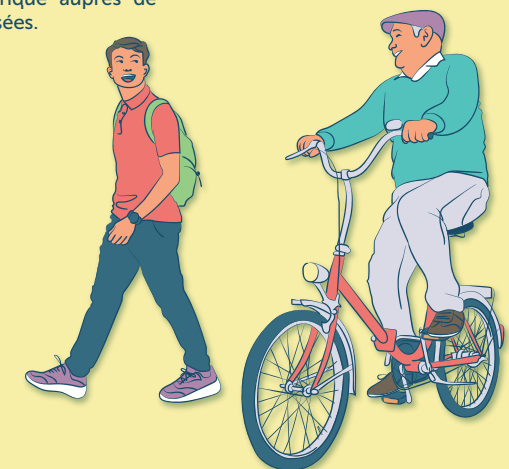
Fabriquer la ville sous le prisme « de l'accessibilité universelle ». La collectivité a adopté la notion d'accessibilité universelle pour construire un territoire inclusif permettant le plein exercice de la citoyenneté. Cela passe notamment par des aménagements et des lieux de vie accessibles et propices au lien social.

ACTION PHASE 9

Agir pour l'inclusion numérique. Nantes Métropole et le Département de Loire-Atlantique ont développé un pass numérique permettant aux personnes âgées d'avoir accès à bas coût ou gratuitement à des services de médiation numérique auprès de structures labellisées.

ACTION PHASE 10

Favoriser l'expertise d'usage des seniors et cartographier « les secteurs du bien vieillir ». La collectivité a construit avec l'agence d'urbanisme du territoire (l'AURAN) une démarche expérimentale visant à cartographier les secteurs favorables au vieillissement (proximité des transports, des services, des commerces...). Cette démarche reconnaît l'expertise d'usage des habitants qui sont pleinement associés au travail de diagnostic.



CONSTRUIRE ET VIVRE LA VILLE DE LA PROXIMITÉ ET DE LA LONGÉVITÉ, SOLIDAIRE ENTRE LES GÉNÉRATIONS

AMBITION 3 10 engagements